



## La seigneurie: les hommes

**Restes du château de Walhain,**  
à 5 km à l'est de Gembloux.

© Airprint.

### **Gisant de Henneman de Namèche et de sa femme (1386).**

*Le défunt est vêtu d'un heaume (casque) et d'une armure articulée. Il porte une épée et un bouclier marqué des armoiries, ainsi que des éperons.*

*Son épouse est vêtue d'une robe serrante sans ceinture, terminée par une traîne ramenée sous le bras droit.*

### **Eglise de Gelbressée.**

*Dessin dans les Annales de la Société archéologique de Namur, 1908.*

Cette illustration vous est offerte par les firmes dont les produits portent le timbre **Artis-Historia**.

Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

## De heerlijkheid: de mensen

132

**Overblijfsels van het kasteel van Walhain,**  
op 5 km ten oosten van Gembloux.

© Airprint.

### **Grafmonument van Namèche en zijn vrouw (1386).**

*De man is gekleed met helm en wapenrusting. Hij draagt een zwaard, een schild met zijn wapen en sporen. Zijn vrouw draagt een sluitend kleed, zonder gordel, eindigend in een sleep die onder de arm opgetrokken wordt.*

### **Kerk van Gelbressée.**

*Tekeningen in de Annales de la Société archéologique de Namur, 1908.*



Deze illustratie wordt u aangeboden door de firma's wier produkten het **Artis-Historia** zegel dragen.

Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel

## La seigneurie : les hommes

132

### Le seigneur est un guerrier

Le seigneur « hautain » réussit à se substituer à l'autorité publique parce qu'il est un guerrier, ce que rappelle sa pierre tombale, et qu'il possède un château ou, plus modestement, un donjon, dont l'esplanade, défendue par un fossé et par une muraille et des tours (Walhain) ou une palissade (Fernelmont), peut abriter la population d'alentour. .

Les seigneurs sont des hommes de guerre. Qu'ils soient d'ancienne race ou qu'ils appartiennent à une famille nouvelle.

Le premier cas est celui des Chimay, de vieille noblesse, comme les Noville, mais bien plus riches car ils possèdent la belle terre de Chimay. Tout dans l'effigie d'Alard (l'inscription dit Alars avec s, parce que le prénom y est au nominatif), un de ses rejetons, évoque le maniement des armes: casque, cotte de mailles, très coûteuse (il faut forger et river les centaines d'anneaux qui la composent), éperons (le soldat par excellence est alors le cavalier, le « chevalier »), épée avec le baudrier qui distinguent ceux qui ont été adoués.

Les Walhain sont une famille nouvelle. Ils se sont élevés par la voie la plus courante et la plus sûre: le service d'un grand, en l'occurrence le duc de Brabant. Ils ont notamment assumé, pour lui, la défense, l'« avouerie », de l'abbaye voisine de Gembloux. Ils ont aussi obtenu des fiefs d'autres personnages, spécialement du comte de Namur. Leur château reflète leur réussite. Il est, de vrai, celui de la branche aînée et non d'un cadet, comme Fernelmont. Dès la fin du 12<sup>e</sup> siècle, un donjon massif, circulaire: 11 m de diamètre et 2 m d'épaisseur des murs.

Au milieu du 13<sup>e</sup>, une enceinte et non une palissade. Plus tard une ferme, elle aussi fortifiée et capable d'abriter gens et bêtes d'alentour.

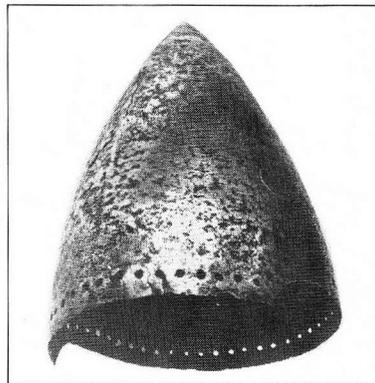
Autour de ce château, le seigneur tient lieu de l'autorité publique, avec ses devoirs et ses droits. Il fait la police et rend la justice, fonction lucrative car crimes et délits sont sanctionnés par de lourdes amendes. Il assure la défense et exige, en retour, de ceux qu'il protège des prestations militaires: corvées pour bâtir, entretenir, développer ses fortifications, service de garnison dans celles-ci et en campagne. Il lève des taxes sur le transport et la vente des marchandises.



*Haubert, datant de ± 1180.*

Et surtout, profitant des progrès du commerce qui augmente les revenus et donc les facultés contributives des ruraux, il introduit de nouvelles redevances, qu'il présente comme le prix de sa protection: la taille, quelque chose comme notre impôt direct, la mortemain ou formorture, impôt sur les successions, leformariage, pour qui prend conjoint en dehors de sa terre, la soignée, etc. Ces charges, d'abord laissées à son arbitraire, sont, depuis le XII<sup>e</sup> siècle, tantôt réglementées dans leur périodicité et leur montant par la coutume, tantôt abolies par une charte de franchises. En estimer le poids est très difficile: dans la région et à l'époque en cause, elles absorbent probablement 10% du produit de la récolte pour une famille de trois enfants. C'est l'apparition de la taille royale ou princière, de l'impôt d'Etat en somme, au bas moyen âge qui alourdira gravement la fiscalité.

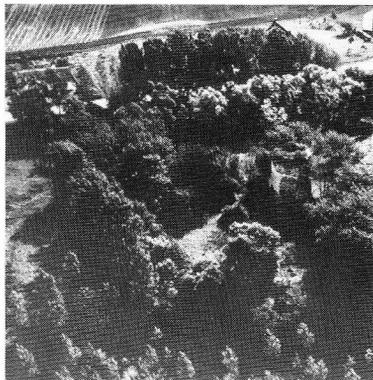
*L. Génicot*



*Casque, du 13<sup>e</sup> siècle.*

## La seigneurie : les hommes

132



### Le château, base de la seigneurie « hautaine »

Les seigneurs sont des guerriers. Quand l'autorité publique faiblit encore et ne parvient plus à assurer la paix, aux 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> siècles, les plus riches se substituent à elle; ils assurent la protection des masses mais s'arrogent des droits dont elle jouissait et en créent de nouveaux, comme la taille, qui seront ici abolis ensuite par une charte de franchises ou qui seront là limités par la coutume et subsisteront jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Certains seigneurs « fonciers » ne sont pas seulement propriétaires du sol mais aussi des hommes ou, plus exactement, selon l'expression imagée des textes allemands du moyen-âge, de « l'air » et ils imposent à ceux qui respirent celui-ci une gamme d'obligations. Nos documents du temps les appellent seigneurs « hautains », parce qu'ils exercent la « haute justice », c'est-à-dire la justice criminelle; les juristes des temps modernes les ont, pour la même raison, qualifiés « justiciers »; des érudits actuels les nomment « banaux » parce que leurs exigences se fondent sur la détention du ban, lequel est, dans le vieux droit germanique, le pouvoir d'ordonner et défendre sous peine de sanction et, par là, la source de toute puissance.

Sont ainsi devenus « hautains » les seigneurs capables d'assurer et de monnayer la protection de la population.

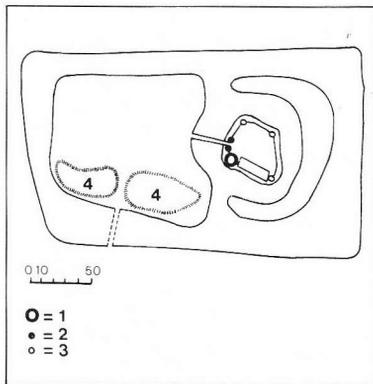
L'échec politique par quoi se solde l'époque carolingienne entraîne, au 10<sup>e</sup> siècle, un desserrement de l'autorité et une recrudescence des troubles. Le grand problème du temps, c'est de rétablir et maintenir la paix. S'imposent alors les seigneurs qui peuvent le résoudre, dans une zone généralement étroite, parce qu'ils savent se battre contre les étrangers et les fauteurs de désordres et qu'ils disposent d'un château, refuge en cas de danger. Les images de la fiche illustrent ces deux éléments.

L. Génicot

### A lire :

**Le Grand Livre des châteaux de Belgique. Châteaux-forts et châteaux-fermes**, publié sous la direction de L.F. Génicot, Bruxelles, 1975, offre une série remarquable de photos commentées, qui complètent les données succinctes de la fiche et suggèrent des visites en tout coin du pays.

L. Génicot,  
**L'économie rurale namuroise au bas moyen âge. T.2: Les hommes: la noblesse. T.3: Les hommes: le commun**, Louvain, 1960 et 1982.



*Vue et plan montrant les éléments du château de Walhain: le donjon circulaire, de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, qu'habite le seigneur (1); l'enceinte, du milieu du 13<sup>e</sup>, défendue par un châtelet (2) et trois tours (3), qui accueillent la population en cas de danger; la basse-cour, mentionnée en 1400, elle aussi entourée d'eau, et où se dressent les bâtiments agricoles (4).*